


# Zeppelin

Herbicide

**Herbicide contre les adventices dicotylédones et les millets dans les betteraves sucrières et fourragères et dans le colza d'hiver en pré-levée et post-levée (automne).**

<b>Produit</b>	Zeppelin est un suspension-émulsion (SE) et contient 29.5 % (333 g/l) diméthénamide-P, 14.78 % (167 g/l) quinmérac. (W-7320-3)
<b>Cultures</b>	Grande culture (F)
<b>Spectre d'efficacité</b>	<p><i>(Betteraves sucrières, fourragères) une bonne efficacité contre les adventices suivantes:</i> Pied de coq, Myosotis des champs, Espèces de véroniques, Petite ciguë, Gaillet gratteron, Espèces de lamiers.</p> <p><i>une efficacité moindre contre les adventices suivantes:</i> Pâturin annuel, Ammi commun, Mouron des oiseaux</p> <p><i>une efficacité insuffisante contre les adventices suivantes:</i> Tabouret des champs, Mercuriale annuelle, Moutarde des champs, Fumeterre, Amarante réfléchie, Arroche étalée, Pensée des champs, Capselle bourse-à-pasteur commune, Repousses de colza, Séneçon commun, Renouées, Espèces de camomilles, Coquelicot, Ansérine blanche.</p> <p><i>(Colza) facile à combattre:</i> Gaillet gratteron, Capselle bourse-à-pasteur*, Espèces de lamiers, Espèces de camomilles, Coquelicot*, Espèces de laiteron (à partir de semences), Espèces de véroniques, Espèces de géranium, Herbe de sainte Sophie*, * (de la pré-levée à la levée).</p> <p><i>moins facile à combattre:</i> Mouron des oiseaux, Myosotis des champs, Anthémis des champs.</p> <p><i>pas suffisamment combattable:</i> Repousses de céréales</p> <p>Zeppelin n'est pas efficace contre les mauvaises herbes à racines pivotantes dans le colza.</p>
<b>Emploi grandes cultures (F),</b>	<b>betteraves à sucre et fourragère:</b> 1.5 lt/ha, contre <i>dicotylédones annuelles, monocotylédones annuelles</i> . Traitement fractionné (le dosage indiqué correspond à la quantité totale autorisée). Au moins 5 jours d'intervalle entre les traitements. 3 traitements fractionnés au maximum, conformément aux indications du

	<p>titulaire de l'autorisation. Pour protéger les eaux souterraines, appliquer des produits contenant du quinmércac au maximum tous les 2 ans sur la même parcelle. En automne au maximum tous les 4 ans. Au maximum 250 g de Quinmerac/ ha.</p> <p><b>Colza:</b> 1.5 lt/ha, contre <i>dicotylédones annuelles</i>. Pour protéger les eaux souterraines, appliquer des produits contenant du quinmércac au maximum tous les 2 ans sur la même parcelle. En automne au maximum tous les 4 ans. Au maximum 250 g de Quinmerac/ ha. Traitement dans des cultures semées en automne.</p>
<b>Mode d'action</b>	<p>Zeppelin est un herbicide pour combattre les adventices, y compris le gaillet gratteron et la ciguë des jardins, ainsi que les millets dans les betteraves sucrières et fourragères et les adventices dans le colza. Il est absorbé par les racines, l'hypocotyle, les feuillets embryonnaires et les feuilles. Le produit agit par conséquent aussi bien sur les adventices et millets levés, que sur ceux en cours de levée et pas encore levés. Lorsque l'humidité est suffisante, un bon résultat est alors obtenu lorsque la substance active peut se dissoudre et se répartir dans le sol, rendant ainsi possible une absorption supplémentaire de la substance active par le système racinaire des mauvaises herbes. En cas de pulvérisation sur des sols desséchés en surface avant la levée, l'action principale survient seulement après des précipitations. D'ici à ce que cela se produise, les adventices germant depuis des couches de sol plus profondes ne seront combattues que si elles n'ont pas encore atteint un stade de croissance trop avancé. Le produit est particulièrement efficace sur les adventices déjà levées entre le stade des cotylédons et de la 1<sup>re</sup> feuille au maximum. Le gaillet gratteron continue à être bien combattu par des applications ultérieures.</p>
<b>Préparation de la bouillie</b>	<p>Préparation de la bouillie: verser le produit directement au travers du tamis dans le réservoir rempli à moitié d'eau. Ensuite compléter le réservoir selon besoin. Agiter constamment la bouillie.</p> <p><b>Mélanges:</b> En cas d'utilisation en combinaison avec d'autres produits, suivez toujours les instructions sur l'étiquette des produits partenaires.</p> <p><b>Protection des utilisateurs:</b> Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + des lunettes de protection ou une visière. Application de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection + une visière + un couvre-chef. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.</p>

<b>Rotation des cultures</b>	Après une période de culture normale, toutes les cultures peuvent être cultivées.
<b>Classement</b>	<p>Attention</p>  <p>P102 Tenir hors de portée des enfants.          EUH 401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.          H317 Peut provoquer une allergie cutanée.          H319 Provoque une sévère irritation des yeux.          H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.          SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.          SPe 2 Afin de protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit dans les zones de protection des eaux souterraines (S2 et Sh).</p>
<b>Comportement dans l'environnement</b>	Éviter le contact du produit avec les eaux. Le produit est homologué par l' OSAV. On peut l'utiliser en PER, les restrictions de certains programmes sont à observer.
<b>Emballage</b>	5 lt.
®	
<b>A Observer</b>	Cette fiche vous informe et ne remplace pas l'étiquette. Avant d'utiliser un produit, veuillez lire attentivement l'étiquette et s'y tenir conformément.

Version 21.02.25/RH/PM/LG0000